

Brève de réunion

Réunion de lancement officiel Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays de Vesoul Val de Saône (PVVS)

Mardi 28 juin 2022

1. Participants :

A. MARAUX (SICAE Est), N. BOUCARD (ENEDIS), J. WAGNER (GRDF), T. BOUQUET (C3), F. MARTLOFF (CAV), C. BOUVERET (CPIE VO), N. MONIOT (ADERA), H. EPLE (CCTV), E. CORRADINI (HSNE), S. VIEILLE (CAV), R. MOLLIARD (CCHVS), C. MARTEL (CCHVS), M-P. DUPRE (CCTV), C. YODER (CA 70), J. PLAISANCE (CAV), M. POISSONNET (COFOR), C. TARY (CAV, SYTEVOM), D. CHAPUIS (DDT 70), S. RAPP (DDT 70), B. PAUC (Atmo BFC), M. LAURENT (RBFC), M. PERRIN (RBFC), M. ROUGET (CCHVS), B. GAUDINET (CCTV), C. FRIQUET (C3, PVVS), V. LUTHRINGER (PVVS), O. LORENZON (PVVS), M. FOULON (PVVS), V. BEAUVAL (PVVS), L. GEORGES (PVVS), P. GOYER (ECOVIDA), C. REFFET (ECOVIDA), R. LAI (ECOVIDA).

2. Ouverture de la réunion

C. FRIQUET, la Présidente du PVVS, ouvre la séance : elle remercie les personnes présentes pour cette réunion de lancement. Elle rappelle que le PVVS est engagé depuis longtemps sur la thématique de la transition écologique puisqu'il a déjà porté un Plan Climat Energie Territorial (PCET) en 2012. Il porte aujourd'hui la réalisation d'un PCAET réglementaire pour le compte de ses EPCI membres. Le lancement de ce PCAET été validé par la délibération CS18032021N°10 du comité syndical du 18 mars 2021. Elle précise qu'il s'agit du PCAET de ses EPCI et que ceux-ci seraient porteurs de certaines actions. Ci-dessous la liste des EPCI membres du PVVS :

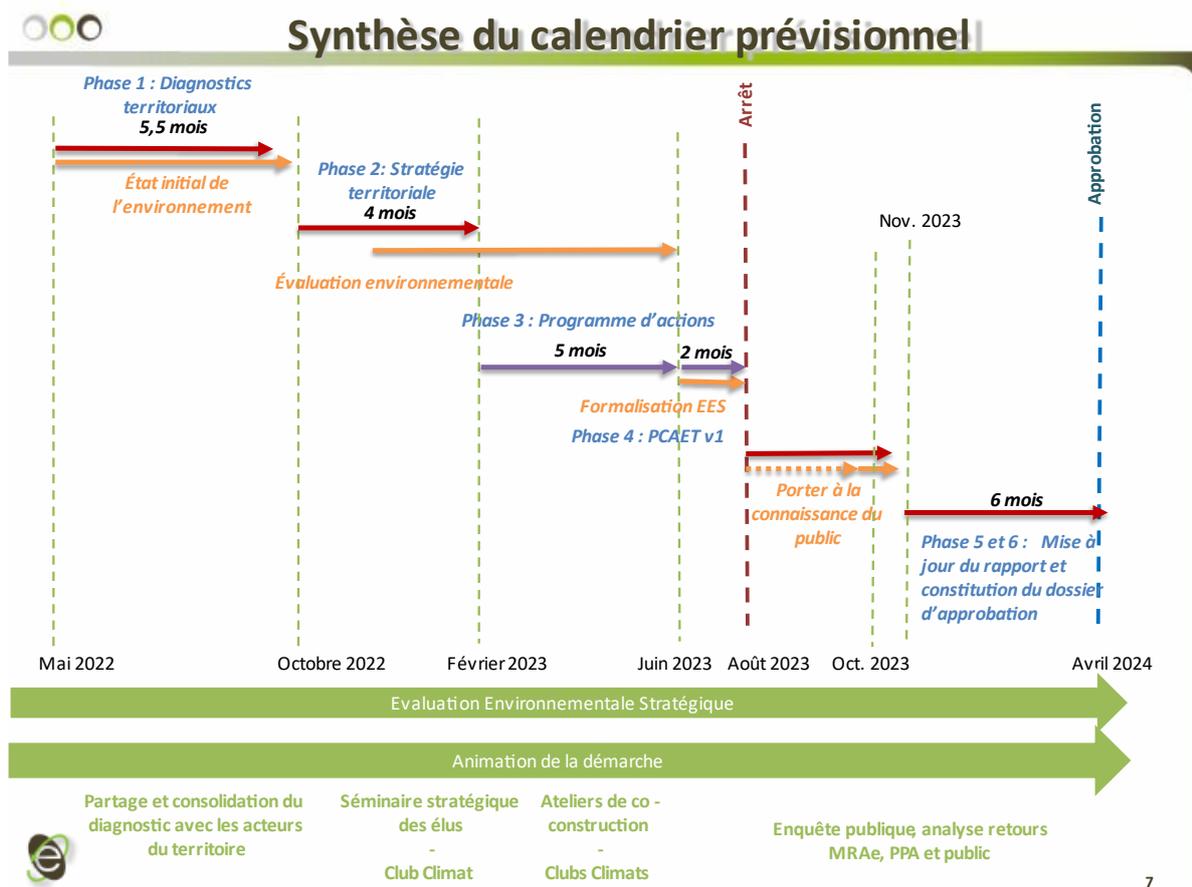
- La Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV)
- La Communauté de Communes des Combes (C3)
- La Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône (CCHVS)
- La Communauté de Communes Terres de Saône (CCTDS)
- La Communauté de Communes du Triangle Vert (CCTV)

Elle invite les participants à se présenter (liste des participants ci-dessus). Elle laisse la parole à C. REFFET, cheffe de projet du groupement ECOVIDA – Akajoule en charge de l'élaboration du PCAET du PVVS et de son évaluation environnementale.

3. Démarche d'élaboration du PCAET

C. REFFET (Ecovia) présente la démarche d'élaboration du PCAET du PVVS, le calendrier prévisionnel de la démarche, ainsi que les différentes instances de gouvernance et leurs rôles :

- **Le COPIL** : instance de validation des éléments produits
- **Le COTECH** : instance technique composée des représentants du PVVS et des 5 EPCI
- **Le Club Climat** : instance conviviale de concertation citoyenne
 - les participants sont invités à communiquer autour de ce club climat, outil de concertation citoyenne grand public.
 - Pour rejoindre le club climat, contacter : pcaet.pvvs@vesoul.fr
- **Le groupement Ecovia-Akajoule** : production des éléments techniques et animation de la démarche



4. Présentation des chiffres clefs du territoire

R. LAI (Ecovia) présente les chiffres clefs du territoire sur les thématiques : espaces naturels, changement climatique, ressource en eau, énergie, déchets et risques naturels (voir diapositives). Il précise que ces chiffres ont pour but de dresser une première image du territoire et qu'il convient de les affiner, notamment avec les données disponibles à l'échelle locale.

4.1. Interventions

C. TARY (SYTEVOM) : il serait intéressant de revoir les chiffres présentés sur la thématique déchets, car ils diffèrent de ceux dont disposent le SYTEVOM, notamment sur le taux de valorisation matière. Il rappelle que les déchetteries du territoire recueillent les déchets des professionnels, ce qui peut créer un écart avec la moyenne nationale de DMA/hab. Il ajoute que la solution de traitement mise en œuvre sur le territoire est la valorisation énergétique par l'UVE de Noidans le Ferroux.

- **Éléments de réponse** : P. Goyer (Ecovia), le groupement prendra contact avec le SYTEVOM pour affiner les chiffres.

D. CHAPUIS (DDT 70) : Il est important de présenter ces chiffres en cohérence avec les échelles départementales et régionales, de les mettre en perspective par rapport à d'autres territoires présentant un profil similaire.

C. FRIQUET précise que le Pays a toujours œuvré à l'équilibre entre territoires, avec une complémentarité des zones urbaines et rurales.

E. CORRADINI (Haute-Saône Nature Environnement – HSNE 70) : questionnement autour des émissions de GES par habitant présentés (9 t/hab/an) notamment par rapport aux chiffres présentés à l'échelle nationale et aux objectifs liés à la transition écologique (2 t/hab/an en 2050).

- **Éléments de réponse** : B. PAUC (ATMO BFC), les chiffres présentés correspondent aux émissions territoriales sur le PVVS ramenées au nombre d'habitants, et non à l'empreinte carbone d'un habitant

du PVVS, ces émissions ne prennent donc pas en compte les importations et exportations de produits générateurs de GES, il y a donc une forte variation en fonction des territoires.

R. MOLLARD (CCHVS) : Une étude « énergie » du Département 70 (dans le cadre AAP ANCT) a récemment été présentée et contient peut-être des chiffres plus récents. C. FRIQUET ajoute qu'il serait intéressant que les bureaux d'études se rencontrent pour affiner/partager leurs chiffres respectifs.

La CCHVS commence à se développer et ne souhaite pas l'interdiction des nouvelles constructions sur son territoire (cf. ZAN Zéro Artificialisation Nette).

Il convient de poursuivre cette démarche de construction d'un diagnostic partagé avec les partenaires jusqu'à la fin de l'élaboration du PCAET.

NB : il est possible de conventionner avec les gestionnaires des réseaux électriques afin de récupérer les données des compteurs Linky.

5. Atelier autour des enjeux du territoire sur les thématiques Air, Energie, Climat

Cinq groupes sont formés pour échanger autour des enjeux de la transition écologique sur le territoire du PVVS, les résultats issus des 24 questionnaires remplis par les participants sont présentés ci-dessous :

1. Selon vous, les enjeux de la transition écologique sont avant tout environnementaux, sociaux, politiques ou économiques... (classer par ordre de priorité : 1 important à 4 faible) ?

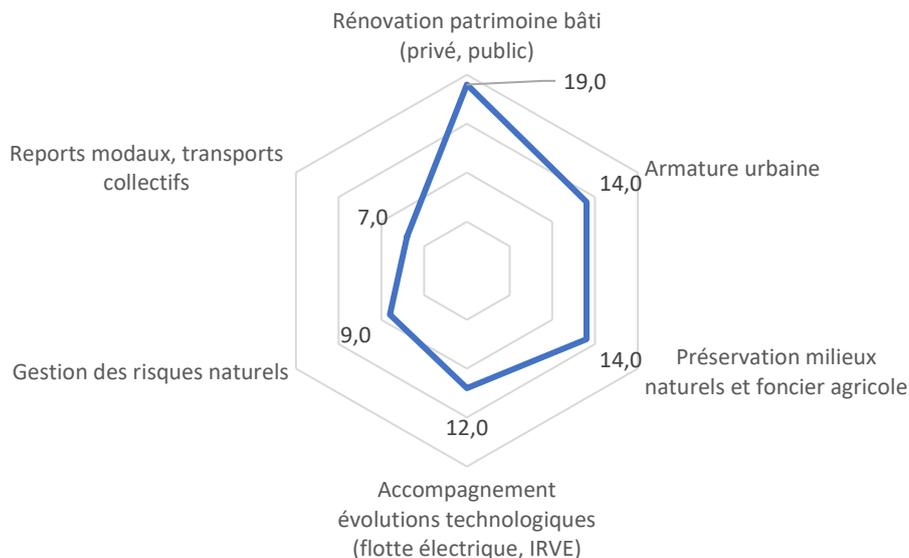
On peut voir que les **enjeux environnementaux apparaissent** clairement comme l'enjeu principal par les participants, suivi des enjeux sociaux, politiques et économiques avec des scores moyens assez proches.

	Ordre de priorité	Moyenne des avis (un chiffre bas est plus important)
Environnementaux	1	1.4
Sociaux	2	2.6
Politiques	3	2.8
Economiques	4	3.1

2. Quelles sont les grandes problématiques dont vous vous êtes déjà saisi(e) ?

Parmi les problématiques saisies par les partenaires, on retrouve d'abord la rénovation du patrimoine bâti pour 19 acteurs sur 24, puis de l'armature urbaine (14/24) et la préservation des milieux naturels, forestiers et agricoles (14/24), la gestion des risques naturels et l'organisation de la mobilité et des transports collectifs apparaissent comme les problématiques les moins saisies par les partenaires.

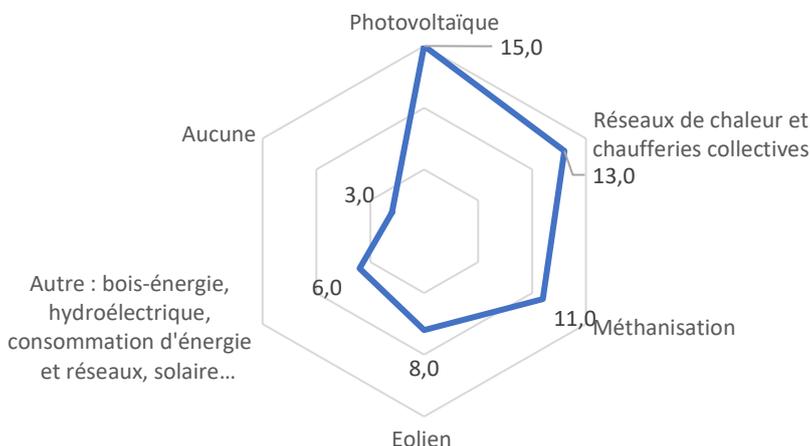
Grandes problématiques saisies par les structures (somme des réponses)



3. Concernant le développement des énergies renouvelables,
a. Quelles sont les filières sur lesquelles vous êtes déjà engagés ?

Le photovoltaïque est l'énergie renouvelable pour laquelle les participants se sont le plus engagés (15/24), suivi des réseaux de chaleur et des chaufferies collectives (13/24) et de la méthanisation (11/24), parmi les autres ENR développées on retrouve : le bois-énergie, l'hydroélectrique, ainsi que le solaire thermique. La sobriété énergétique apparaît également comme un levier lié aux développements des ENR pour les participants. Seulement 3 partenaires ne sont engagés sur le développement d'aucune ENR.

Engagement sur le développement des ENR (sommés des réponses)

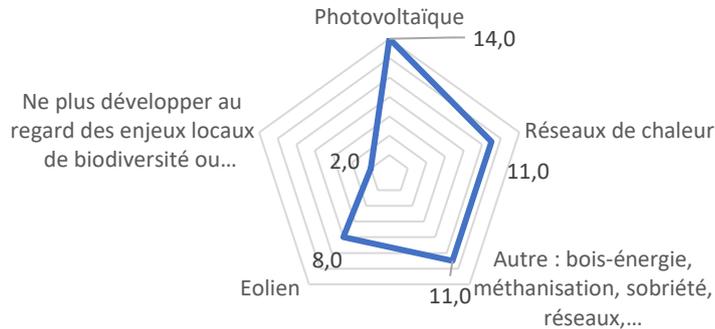


b. Quelles sont vos priorités de développement actuelles des EnR ?

Le photovoltaïque reste l'ENR sur laquelle les partenaires souhaitent poursuivre le développement (15/24), suivi des réseaux de chaleur (11/24) et d'autres ENR variées : bois-énergie, méthanisation, géothermie, hydroélectrique. D'autres enjeux apparaissent importants pour les participations : sobriété énergétique, développement des réseaux électriques, mobilité (transports publics, autopartage, modes-doux).

Seulement 2 participants ne souhaitent plus développer les ENR pour des enjeux de biodiversité ou de risques naturels.

Priorité de développement des ENR (Sommes des réponses)



4. Concernant la réduction des consommations d'énergie, quels sont les secteurs sur lesquels les efforts devraient aujourd'hui être priorités (classer par priorité : 1 important à 6 faible) ?

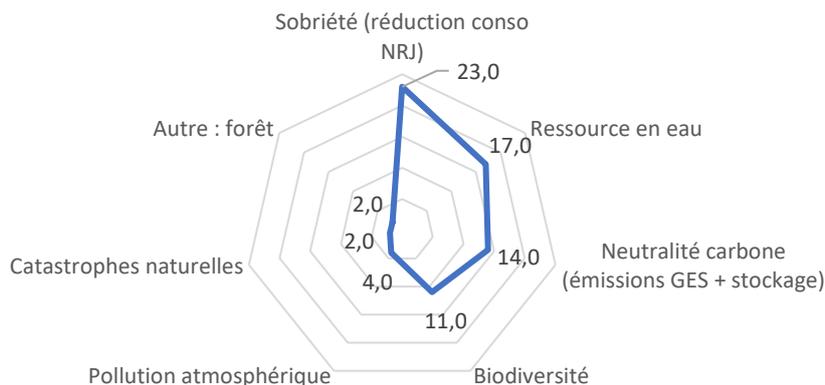
Le secteur du bâti apparait comme le secteur prioritaire pour la réduction de la consommation énergétique, suivi des transports et de l'industrie. Les secteurs de l'agriculture, de l'urbanisation et tertiaire ont des priorités similaires pour les participants.

Problématiques à investir par le PCAET	Ordre de priorité	Moyenne des avis (un chiffre bas est plus important)
Bâti	1	1,8
Transport	2	2,5
Industrie	3	3,3
Agriculture	4	4,2
Urbanisation	4	4,2
Tertiaire	5	4,4

5. Le Plan Climat du PVVS pourrait intervenir en priorité sur les problématiques suivantes (cocher 3 thématiques) :

Comme vu à travers les réponses précédentes, la sobriété apparait comme la problématique prioritaire à traiter dans le cadre du PCAET du PVVS (23/24), suivi de la ressource en eau (17/24), de la neutralité carbone (14/24) et de la biodiversité (11/24). Les thématiques de la pollution atmosphérique et des catastrophes naturelles n'apparaissent pas comme des sujets prioritaires à traiter à travers le PCAET du PVVS. Enfin, la thématique de la forêt réapparaît également.

Problématiques sur lesquelles le PCAET peut intervenir (sommées des réponses)



6. Pour ce faire, le Plan Climat pourrait venir en appui aux politiques publiques dans les domaines suivants (classer par ordre de priorité : 1 important à 6 faible) :

Les domaines sur lesquels le PCAET peut venir en appui en priorité pour les participants sont l'habitat et le développement des ENR à égalité, suivie de la mobilité, de la mobilisation citoyenne et de l'économie circulaire puis dans un troisième temps, la résilience du territoire, le monde agricole et le secteur tertiaire.

Le PCAET en appui sur :	Moyenne des avis (un chiffre bas est plus important)	Ordre
Habitat	2,6	1
ENR	2,6	1
Mobilités	2,9	2
Mobilisation citoyenne	3,2	3
Economie circulaire	3,2	3
Organisation résilience du territoire	4,2	4
Monde agricole	4,5	5
Tertiaire	5,0	6

5.1. Interventions

La thématique de la ressource en eau convient d'être traitée plus en profondeur, notamment, sur l'aspect adaptation au changement climatique.

Sur le développement des énergies renouvelables :

- C. YODER (CA70) : le CDPENAF70 (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) a établi une doctrine sur l'implantation de **centrales photovoltaïques** au sol.
- C. TARY : le SYTVEOM porte des projets de développement de **centrales photovoltaïques** sur ses anciennes Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).
- Pour rappel, dans le cadre de son précédent PCET, le PVVS a réalisé un **cadastre solaire** en cartographiant le potentiel photovoltaïque des toitures sur chaque commune du territoire.
- N. MONIOT (ADERA) ajoute qu'ils sont sollicités pour intervenir sur quelques projets d'installation de **centrales solaires thermiques et micro hydroélectrique**.
- M. POISSONNET (COFOR70) : la thématique de la **forêt** n'a été que très peu abordée, cependant, une grande part du territoire est couvert par des espaces forestiers dont la gestion est principalement communale. Celles-ci représentent donc un levier important pour la transition énergétique ainsi qu'une ressource qu'il convient d'adapter aux effets du changement climatique.

- Concernant l'**éolien**, il est fortement développé sur le nord-ouest du territoire : sur la CCHVS, les projets de centrales éoliennes ont rencontré la contestation de certains habitants du territoire.
- E. CORRADINI (HSNE) : au vu des enjeux de biodiversité, du coût que représente les ENR et de l'acceptation sociale de ces projets, il ne faudrait plus en développer sur le PVVS.

6. Conclusion

V. LUTHRINGER conclût la séance et rappelle le calendrier de l'élaboration de ce PCAET :

- Présentation du diagnostic : jeudi 20 octobre 2022
- Club climat : 3 rencontres à partir de janvier 2023
- Sondage habitants : En ligne du 28 juin au 15 septembre
 - o Accessible ici :

<https://forms.gle/U2P1vqJSj5FSKnGs5>



C. FRIQUET remercie les participants à cette réunion et clôt la réunion.